

#### Cette action vous est proposée dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

C'est autour d'une volonté de mutualiser les forces pour préserver l'autonomie des plus de 60 ans, que la CNSA a souhaité fédérer un ensemble d'acteurs. dont la Mutualité Française Occitanie, dans le cadre d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Pilotés par le Conseil départemental, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, ces acteurs s'engagent à agir pour sensibiliser les seniors aux clés du « bien vieillir » et apporter des réponses de proximité.



























**ATELIERS SANTÉ** 

### **Accrochez** votre ceinture!





### **CYCLE D'ATELIERS EN LIGNE**

**& 10 MARS** 

Via la plateforme TEAMS

### Partenaires:









Avec l'avancée en âge, certaines aptitudes telles que les réflexes, la motricité, la vision, qui sont essentielles à la conduite automobile, peuvent évoluer. Les plus de 65 ans sont ainsi particulièrement vulnérables sur la route. Pour maintenir son autonomie et se déplacer en toute sécurité, rien de tel que de faire le point sur sa conduite.

# Programme

La Mutualité Française vous invite, dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, à un cycle de 3 ateliers en ligne sur la sécurité routière, animés par des professionnels.

#### **▲** Atelier 1 : Médicaments & conduite

Une pharmacienne interviendra sur la santé et la conduite, ainsi que sur les risques liés à la prise de certains médicaments.

#### Atelier 2 : Révision du code de la route

Un intervenant Sécurité Routière vous proposera une révision du code de la route afin de faire le point sur les nouveaux panneaux de circulation et la réglementation en viqueur.

#### Atelier 3 : Constat amiable

Un spécialiste en contrats automobiles vous donnera des conseils pour bien remplir un constat amiable.

## Les plus

- Cycle d'ateliers en ligne sur la plateforme Teams, très facile d'utilisation. Pour participer, il suffit de cliquer sur un lien qui vous sera donné au moment de votre inscription.
- Une aide technique (service gratuit) vous sera également proposée lors votre inscription.

# 88 Agenda

3 mars ATELIER 1:
MÉDICAMENTS & CONDUITE
de 10h à 11h30

4 mars ATELIER 2 : RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE de 9h30 à 11h30

10 mars ATELIER 3 : CONSTAT AMIABLE de 10h à 11h30

CYCLE D'ATELIERS GRATUITS

sur inscription
par téléphone
au 04 99 58 88 90

9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi Inscription valable pour l'ensemble des 4 ateliers.

Nombre de places limité.